

BACHELOR OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES PLAN D'ÉTUDES DU PILIER LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

VALABLE DÈS L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

CURSUS DE BACHELOR

Le Bachelor en lettres et sciences humaines comprend 180 crédits ECTS¹ répartis entre deux ou trois disciplines d'étude, appelées piliers, selon quatre possibilités de configuration. L'étudiant-e en choisit une au moment de son immatriculation :

- 1 pilier renforcé + 1 pilier secondaire (120 + 60 crédits) ;
- 2 piliers principaux (90 + 90 crédits) ;
- 3 piliers secondaires (60 + 60 + 60 crédits) ;
- 1 pilier principal + 1 pilier secondaire + 1 pilier minimal (90 + 60 + 30 crédits).

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit :

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée ;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début du semestre.

Les différents types d'enseignement proposés par le pilier sont décrits dans le tableau en dernière page.

Les enseignements sont semestriels, et obligatoires, sauf indication contraire. Ils peuvent être regroupés, ou non, dans des ensembles qui forment une unité didactique. Regroupés, ils forment soit un module, au sein duquel les notes des évaluations des différents enseignements se compensent (moyenne pondérée minimale de 4,00 exigée pour réussir le module), soit un bloc au sein duquel chaque composante doit être validée individuellement (note de 4 au minimum ou mention « réussite »).

Il est recommandé de valider en moyenne 30 crédits par semestre afin d'obtenir les 180 crédits de Bachelor au terme des six semestres d'étude (un maximum de dix semestres est toutefois autorisé). Les plans d'études distinguent, le cas échéant, des prérequis, pour lesquels l'inscription à un enseignement donné est conditionnée à la réussite ou au suivi d'un autre enseignement, de recommandations d'un ordre chronologique selon lequel les enseignements sont à suivre.

¹ European Credit Transfer System : les crédits ECTS sont une mesure relative de la charge de travail que les étudiant-e-s doivent fournir, 1 crédit ECTS correspond à un volume de travail de 25 à 30 heures.

PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

Le programme d'études s'articule autour des axes suivants : langue pratique, linguistique, littérature médiévale et moderne. En 1^{ère} année, l'atelier de littérature et écriture ainsi que les cours de langue permettent l'acquisition d'un lexique spécifique tout en entraînant à l'expression écrite et orale. Les cours de linguistique, de phonétique et de phonologie approfondissent la connaissance de la structure de la langue et son utilisation.

Les cours et séminaires en 2^e et 3^e années permettent aux étudiant-e-s de développer les méthodes et concepts de l'analyse littéraire et de la linguistique acquis en 1^{ère} année. Sont principalement étudiées les œuvres anglaises et américaines marquant le début de la littérature moderne ainsi que la littérature moderne et contemporaine. Un module d'anglais médiéval est également au programme. Si l'anglais est choisi en pilier principal ou pilier renforcé (90 ou 120 crédits ECTS), les étudiant-e-s ont l'option de faire un stage professionnel, de perfectionnement de langue, ou d'initiation à la recherche.

ORGANISATION DU PILIER

Le pilier Langue et littérature anglaises peut être étudié sous les quatre formes suivantes :

- Pilier minimal à 30 ECTS ;
- Pilier secondaire à 60 ECTS ;
- Pilier principal à 90 ECTS ;
- Pilier renforcé à 120 ECTS.

L'enseignement est structuré en modules et blocs : les Modules 1 à 3 forment le premier palier de 30 ECTS dans le pilier ; ils doivent être validés en principe au plus tard à la fin du 3^e semestre d'étude.

Dès le 3^e semestre d'étude, la majorité des enseignements proposés sont optionnels (Bloc 1) mis à part les quatre cours du Module 4, de sorte à permettre aux étudiant-e-s intéressé-e-s de bénéficier des fenêtres de mobilité offertes en 4^e et en 5^e semestres.

Le Bloc 2 « outside courses » comprend des crédits libres à choisir dans l'offre transversale proposée par la Faculté ainsi que la possibilité d'effectuer un stage professionnel, de perfectionnement de langue, ou d'initiation à la recherche.

STRUCTURE DES ÉTUDES : PILERS MINIMAL, SECONDAIRE, PRINCIPAL ET RENFORCÉ

Pilier minimal (socle de base disciplinaire à 30 ECTS)

Module	Description	Crédits
Module 1	Language	12
Module 2	Literature	9
Module 3	Linguistics	9
Total		30

Le **Module 1** est composé des enseignements suivants :

- deux cours/travaux pratiques, « Practical Language 1 & 2 » de 3 ECTS chacun validé par des évaluations internes notées ;
- un cours « Talking Point » de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée.
- un cours « English for Teachers » de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 2** comprend trois enseignements :

- un cours annuel « Introduction to Literature in English » de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un enseignement de travaux pratiques « Literature and Writing Workshop » de 6 ECTS validé par une évaluation interne notée.

Le **Module 3** se compose de :

- un cours annuel « Introduction to English Linguistics » de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un enseignement de travaux pratiques « English Linguistics Workshop » de 3 ECTS validé par une évaluation interne notée ;
- un cours et des travaux pratiques « English Phonetics and Phonology » de 3 ECTS validés par une évaluation interne notée.

Pilier secondaire (60 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Language	12
Module 2	Literature	9
Module 3	Linguistics	9
Module 4	Required courses	24
Bloc 1	Elective courses 1	6
Total		60

Les **Modules 1 à 3** sont ceux du pilier minimal décrits plus haut.

Le **Module 4** comprend 4 cours :

- Lecture course 1 : Advanced Linguistics : 6 ECTS validé par un examen écrit ;
- Lecture course 2 : Medieval Literature : 6 ECTS validé par un examen oral ;
- Lecture course 3 : Early Modern Literature : 6 ECTS validé par un examen écrit ;
- Lecture course 4 : Modern and Contemporary Literature : 6 ECTS validé par un examen oral.

Le **Bloc 1** est constitué de quatre catégories de séminaires. Il s'agit de choisir un séminaire de 6 ECTS. En cas d'échec définitif à un séminaire, il est possible d'en suivre un autre dans la même ou dans une autre catégorie :

- Seminar 1 : Linguistics,
- Seminar 2 : Medieval Literature,
- Seminar 3 : Early Modern Literature,
- Seminar 4 : Modern and Contemporary Literature.

Ces séminaires sont validés par une évaluation interne notée.

Une liste de séminaires est mise en ligne en début d'année académique.

Pilier principal (90 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Language	12
Module 2	Literature	9
Module 3	Linguistics	9
Module 4	Required courses	24
Bloc 1	Elective courses 2	24
Bloc 2	Outside courses	12
Total		90

Les **Modules 1 à 4** sont ceux du pilier secondaire décrits plus haut.

Dans le **Bloc 1**, il s'agit de choisir 4 séminaires de 6 ECTS chacun dans l'une ou l'autre des catégories suivantes (plusieurs séminaires peuvent être choisis dans la même catégorie). En cas d'échec définitif à un séminaire, il est possible d'en suivre un autre dans la même ou dans une autre catégorie :

- Seminar 1 : Linguistics,
- Seminar 2 : Medieval Literature,
- Seminar 3 : Early Modern Literature,
- Seminar 4 : Modern and Contemporary Literature.

Ces séminaires sont validés par une évaluation interne notée.

Une liste de séminaires est mise en ligne en début d'année académique. Les étudiant-e-s peuvent également suivre une deuxième fois « Lecture course 1 : Advanced Linguistics » ou « Lecture course 4 : Modern and Contemporary Literature » du Module 4 lorsque le contenu de ces derniers est modifié.

Le **Bloc 2** correspond aux 12 crédits à choisir dans la liste des cours transversaux de la FLSH.

Il est également possible de faire :

- un séjour linguistique (« Language stay abroad », 6 ECTS) ;
- un stage professionnel (« Professional internship », 6 ECTS) ;
- un stage de recherche (« Research internship », 6 ECTS).

Ces stages sont validés par une évaluation interne non notée. Les conditions de ces trois options sont précisées ci-dessous.

Pilier renforcé (120 ECTS)

Module/Bloc	Description	Crédits
Module 1	Language	12
Module 2	Literature	9
Module 3	Linguistics	9
Module 4	Required courses	24
Bloc 1	Elective courses 3	42
Bloc 2	Outside courses	24
Total		120

Les **Modules 1 à 4** sont ceux du pilier secondaire décrits plus haut.

Dans le **Bloc 1**, il s'agit de choisir 7 séminaires de 6 ECTS chacun dans l'une ou l'autre des catégories suivantes (plusieurs séminaires peuvent être choisis dans la même catégorie). En cas d'échec définitif à un séminaire, il est possible d'en suivre un autre dans la même ou dans une autre catégorie :

- Seminar 1 : Linguistics,
- Seminar 2 : Medieval Literature,
- Seminar 3 : Early Modern Literature,
- Seminar 4 : Modern and Contemporary Literature.

Ces séminaires sont validés par une évaluation interne notée.

Une liste de séminaires est mise en ligne en début d'année académique. Les étudiants peuvent également suivre une deuxième fois le « Lecture course 1 : Advanced Linguistics » ou « Lecture course 4 : Modern and Contemporary Literature » lorsque le contenu de ces derniers est modifié.

Le **Bloc 2** correspond aux 24 crédits à choisir dans la liste de cours transversaux de la FLSH.

Il est également possible de faire :

- un séjour linguistique (« Language stay abroad », 6 ECTS),
- un stage professionnel (« Professional internship », 6 ECTS),
- un stage de recherche (« Research internship », 6 ECTS)

Ces stages sont validés par une évaluation interne non notée. Les conditions de ces trois options sont précisées ci-dessous.

PRECISIONS SUR LE PILIER LANGUE ET LITTÉRATURE ANGLAISES

1. Séjour linguistique

- Le « Language Stay Abroad » est une option dans le bloc 2.
- Les étudiant-e-s devront suivre un cours de langue avancé dans une université anglophone.
- Les conditions du cours doivent être approuvées au préalable par la/le responsable des séjours linguistiques. A la fin du cours, les étudiant-e-s doivent fournir une attestation, certifiant qu'elles/ils ont rempli toutes les conditions du cours.
- Un séjour incluant un total de 150 heures de travail est requis (= 6 ECTS), soit l'équivalent de quatre à six semaines, et correspondant à un niveau \geq B2.
- Les étudiant-e-s ne peuvent pas valider deux séjours linguistiques.

2. Stage professionnel

- Le « Professional Internship » s'adresse aux étudiant-e-s désirant renforcer leur expérience pratique et se préparer au monde du travail.
- Il peut se faire au cours de l'année académique ou pendant l'été, dans une place de travail anglophone en Suisse, ou dans un pays anglophone.
- Les conditions du stage, y compris la méthode d'évaluation, doivent être approuvées au préalable par la direction de l'Institut de littérature anglaise.
- Un stage minimum de quatre à six semaines est requis, ou l'équivalent de 150 heures de travail (= 6 ECTS).

3. Stage de recherche

- Le « Research Internship » s'adresse aux étudiant-e-s désirant renforcer leurs connaissances théoriques et acquérir des outils de recherche dans le but de se préparer à une carrière académique.
- Les conditions du stage, y compris la méthode d'évaluation, doivent être approuvées au préalable par la direction de l'Institut.
- Un stage minimum de quatre à six semaines est requis, ou l'équivalent de 150 heures de travail (= 6 ECTS).

PROGRAMME DES COURS

La liste des enseignements offerts pour une année académique donnée (programme des cours) détaille l'horaire de chaque enseignement et le module ou le bloc dans lequel il prend place dans le plan d'études. Le programme des cours est actualisé chaque année.

L'annexe au plan d'études présente l'offre d'enseignements proposée durant l'année académique en cours. Elle fait partie intégrante du plan d'études.

ACQUIS DE FORMATION

Au terme de la formation l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension :
 - perfectionner ses connaissances pratiques de l'anglais (CECR niveau C1-C2), à la fois à l'oral et à l'écrit, et s'initier à l'enseignement de l'anglais comme seconde langue (ESL).
 - découvrir la linguistique anglaise et comprendre ses concepts fondamentaux, avant de pouvoir se concentrer sur des domaines plus spécialisés, tels que la sociolinguistique, la morphologie, la pragmatique ou la linguistique historique.
 - développer des connaissances en anglais médiéval, un domaine qui combine une formation philologique en ancien et moyen anglais et une introduction à un riche corpus littéraire allant de la période anglo-saxonne au 15ème siècle.
 - s'initier à la critique littéraire, se familiariser avec des œuvres allant du XVIe au XXIe siècle, et développer son appréciation des littératures et cultures de langue anglaise.
2. Application des connaissances et de la compréhension :
 - maîtriser et appliquer un vocabulaire technique et des concepts théoriques dans différents domaines.
 - appliquer des méthodologies scientifiques dans différents domaines.
 - utiliser des bases de données bibliographiques et linguistiques.
3. Capacité de former des jugements :
 - développer des capacités de lecture critique.
 - développer des capacités d'analyse et de synthèse.
4. Savoir-faire en termes de communication :
 - maîtriser l'anglais oral et écrit.
 - transmettre ses connaissances en anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit.
 - rédiger un essai analytique (research paper) en anglais à partir de sources primaires et secondaires.
 - travailler en équipe.
5. Capacités d'apprentissage en autonomie :
 - élaborer des questions, et mener des recherches sur une problématique, un objet, ou un thème de manière autonome.

TYPES D'ENSEIGNEMENT

<i>Type d'enseignement</i>		<i>Définition/Contenu</i>	<i>Crédits</i>	<i>Evaluation</i>
Cours	Cours d'introduction	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Notions introductives et culture générale ; enseignement axé sur une période ou un thème	3 ECTS	Evaluation interne notée
	Cours de méthode	Enseignement consacré à l'exposition théorique d'une matière Acquisition des outils méthodologiques et analytiques	3 ECTS	Evaluation interne notée
	Cours + Travaux pratiques		3 ECTS	Evaluation interne notée
	Lecture course		6 ECTS	Examen écrit ou oral
Séminaire	S	Enseignement consacré aux présentations d'étudiant-e-s ; lieu propice d'échanges et de discussions Exposé + Discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe sur un sujet donné	6 ECTS	Evaluation interne
Travaux pratiques et Ateliers	TP	Enseignement lié à un cours, qui vise à l'application des éléments théoriques et méthodologiques Exposé + Discussion d'ensemble ; travail individuel ou en groupe	3 ECTS	Evaluation interne notée
Séjour linguistique	T		6 ECTS	Evaluation interne
Stage professionnel	ST		6 ECTS	Evaluation interne
Stage de recherche	ST		6 ECTS	Evaluation interne